

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON | ÉTÉ 2016 | N°4

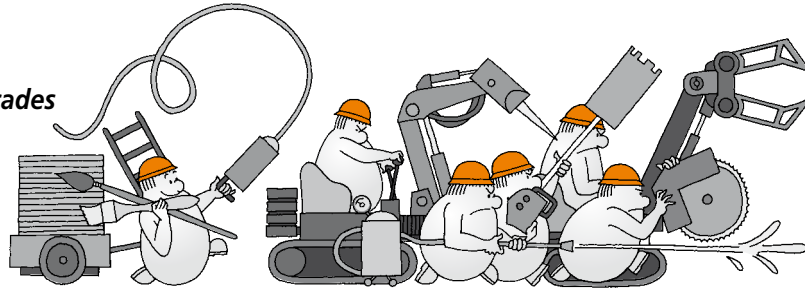


2016



démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmbsa.ch
www.dmbsa.ch



Pharmacie des
Sens+

Livraison gratuite à domicile

T 022 797 27 37
F 022 797 27 38
contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon

**Service des pompes funèbres, cimetières
et crématoire**

24 heures sur 24 – 7 jours sur 7
Avenue de la Concorde 20
1203 Genève

022 418 60 00

Genève,
ville sociale et solidaire
www.ville-geneve.ch



GS Windows SA
Fenêtres & Stores

Toile solaire motorisée
à partir de 990.00 CHF TTC*

Chemin du Château Bloch 17 - CP 60 - 1219 Le Lignon
www.gswindows.ch - info@gswindows.ch - Tél. 022-796 99 64

* prix variable selon les caractéristiques techniques du stores sélectionné

Lignon Tél: +41 22 970 15 15
coiffure
Patrik

Centre commercial du Lignon - Genève

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

**NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS
VOTRE DENTIER**



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

ECHO

JOURNAL DES INTÉRÊTS D'AÏRE-LE LIGNON

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2016

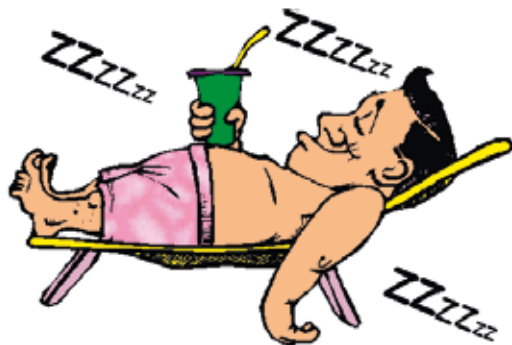
CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

Prochaine parution

9 septembre 2016

Dernier délai de remise des textes

26 août 2016



P 4

ÉDITORIAL

4

Vive les vacances!

L'ÉCHO DU MOIS

4-5

L'éphéméride

L'écho du passé

EN DIRECT DE LA MAIRIE

6-8

Nos autorités 2016-2017

Conseil Municipal

Discours du néo président du Conseil municipal

Démographie

LA VIE DU QUARTIER

9-10

Du beach-volley au Lignon

Lignon sur skate

Salon de thé intergénérationnel

Horaires estivaux

Fête des voisins 2016

ÉCHOS D'AILLEURS

11

Guide des petites auberges de montagne

LA VIE DE L'ASSOCIATION

11-12

Centre pour réfugiés mineurs non accompagnés

Promotions 2016

CHEZ VOUS

12-14

La recette de Tante Lotte

Chroniques dionysiaques

Parlons jardinage

À VOS AGENDAS

13-14



P 11-12



P 12-13

la Cite
des Vents
RESTAURANT • PIZZERIA
LOUNGE BAR • VINOThÈQUE

*Cuisine française et italienne
Pizza au feu de bois*

du lundi au vendredi, 4 plats du jour dès CHF 18.-

Parking à disposition à proximité

Rue Coupe Gordon-Bennett 3 - CH-1219 Le Lignon - Genève

Tél +41 22 797 10 70 - Fax +41 22 797 10 71

www.lacitedesvents.ch - info@lacitedesvents.ch

Robert Borgis, rédacteur



Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction

Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Réalisation

AA Actual Pub SA
www.actualpub.ch

Photo couverture

© Blaise Lambert

Publicité

AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch
T 022 343 0 343
Benoît Stolz
P 078 721 14 72
Dominique Poupaert
P 079 206 80 00

Site internet

www.aiali.ch

Editeur

Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien

CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2015-2016

Président

Gjon Thaqi

Membres

Mmes Béatrice Besse,
Michèle Finger
MM. Francis Ballager;
Robert Borgis; Pierre Chevrier;
Alain Gaumann; Yves Magnin;
Roland Rey-Mermier;
Daniel Rochat

Membres suppléants

Mmes Monique Huissoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon

VIVE LES VACANCES!

Les calendriers, si ce ne sont les conditions atmosphériques, indiquent au rédacteur qu'il n'a pas besoin de se triturer les méninges pour trouver le thème de l'éditorial de ce numéro qui est distribué avant le grand exode des vacances estivales.

Les vacances, période privilégiée et attendue par la majorité d'entre nous, pour une coupure bienfaisante et même nécessaire dans le rythme de notre vie quotidienne, devraient donc être ce temps durant lequel nous pouvons exercer notre liberté personnelle, sans contrainte, sans horaire, mais aussi un temps pour se retrouver en famille ou se rencontrer avec des amis ou autres personnes, c'est aussi celui de profiter pleinement des beautés de la nature.

Les vacances sont faites pour se reposer, c'est une évidence, mais qui parfois est oubliée quand on programme celles-ci. En effet, faut-il absolument choisir un lieu à des kilomètres de son domicile. Est-ce pour épater sa parenté, ses amis ou ses voisins ou bien pour faire comme eux? Ou nous laissons-nous tout simplement entraîner par cette tyrannie d'aujourd'hui: «toujours plus vite, plus haut, plus fort» qui nous pousse à être ou à faire «toujours plus» à l'instar des lessives qui lavent plus blanc que blanc.

Alors cette période, toute proche, pourquoi ne pas la vivre tout simplement, d'une manière «relax», en recherchant du calme, de l'air pur ou des horizons nouveaux, sans pour cela s'infliger des routes embouteillées, roulant pare-chocs contre pare-chocs et remplissant nos poumons des effluves de benzine ou de diesel.

Ce bonheur du congé estival saisissez-le en profitant de faire provision d'énergie et de «pep» pour vous retrouver, à la rentrée, en pleine forme, pour affronter le tourbillon de la vie quotidienne. Alors, pendant quelques jours, **laissez-vous simplement vivre**, ce qui est encore un des meilleurs moyens de passer **d'excellentes vacances**.



PROCHAINES PARUTIONS

PARUTION

9 septembre
7 octobre
18 novembre
9 décembre

REMISE DES TEXTES

26 août 2016
23 septembre 2016
4 novembre 2016
25 novembre 2016

L'ÉPHÉMÉRIDE

JUIN

C'est le sixième mois du calendrier grégorien et du calendrier julien. Quelle est l'origine de son patronyme? *Juin* vient-il de *juniores* (jeunes gens) ou de *Juno*, *Junonis*, *Junon*? Quelques auteurs, en adoptant la première étymologie, supposent que durant ce mois on célébrait la fête de la Jeunesse; ce sont d'ailleurs ces mêmes auteurs qui font dériver «*mai*» du latin «*majores*» (*hommes âgés*). Cependant la seconde étymologie paraît assez probable, si on se souvient que, chez les Romains, le mois de juin était consacré à la déesse Junon, fille de Saturne et de Rhée, femme de Jupiter et mère de Vulcain, d'Hébé et de Mars. Dans le calendrier républicain, «*messidor*» le mois des moissons commençait vers le 19 juin.

L'organisation mondiale de la santé (OMS) a créé, en 2004, la Journée mondiale des donneurs de sang pour promouvoir le don de sang volontaire et bénévole et rendre ainsi hommage aux personnes qui par ce geste sauvent des vies. Elle a lieu **tous les 14 juin** et est célébrée chaque année dans près de 200 pays. La date choisie est la date de naissance de Karl Landsteiner, médecin et biologiste autrichien qui, en 1900, a découvert et défini les groupes sanguins selon le système ABO. Cette année, la campagne a choisi le thème suivant: «*Le sang, un lien universel*». Elle vise à remercier les donneurs de sang et met l'accent sur la notion de «partage» et de «lien» qui unit les donneurs de sang et les patients.

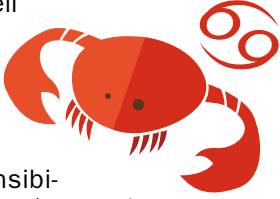


L'ÉCHO DU PASSÉ

Durant ce mois, du 1^{er} au 20, les jours augmentent de 15 minutes et du 20 au 30, ils diminuent de 4 minutes. Le 21 juin, à 0h35, le Soleil entre dans le signe du **Cancer**. C'est ce jour, au même moment, que **l'été commence** et où on oublie l'école, le travail... en espérant que le soleil brillera très souvent.

Les principales qualités de la personnalité du

Cancer sont la sensibilité, le besoin de protéger et la loyauté. Son plus grand désir est une vie de famille harmonieuse. Les natifs de ce signe, de caractère mélancolique, apprécient la sécurité et la méditation. Ils aiment la tranquillité et sont très attentifs à leur entourage proche comme à leur entourage familial. Très simples, préférant les choses saines et jolies à la fois, ils sont profondément marqués par toute attitude désagréable de la part des autres et peuvent être très susceptibles. Toute leur vie, ils cherchent à éviter ou à résoudre les situations de tension ou de conflit, fuyant les disputes ... jusqu'à être lâches parfois. Le Cancer étant sensible, il doit se sentir en sécurité, d'où son attachement au foyer, à la famille où il trouve la chaleur et le soutien dont il a besoin. Et pour maintenir cette sérénité il peut montrer une sensibilité excessive virant au pessimisme et allant jusqu'à être possessif, avec une jalousie exagérée.



En juin 1916, William (Bill) Boeing fit construire son tout premier appareil, **l'hydravion Boeing Model 1**, et prit alors la décision de se consacrer entièrement à la production d'avions.



La même année, il fonde, avec George Westervelt, la B & W Pacific Aero Products, qui devient en avril 1917, la Boeing Airplane Company. Durant la Première Guerre mondiale, Boeing conçut, fabriqua et vendit des hydravions à l'US Navy. La fin du conflit marqua le début d'une période difficile pour les constructeurs aéronautiques et Boeing dut alors fabriquer des meubles pour rester à flot jusqu'à ce que le marché aéronautique reprenne.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, la silhouette du bombardier Boeing B-17 Flying Fortress se dessinait partout dans l'espace aérien européen.



William Edward Boeing est né le 1^{er} octobre 1881 à Détroit dans le Michigan. Il était le fils d'un ingénieur allemand, Wilhelm Böing (1846-1890), qui avait fait fortune dans l'exploitation minière et forestière. C'est cette dernière activité que William reprendra et développera dans

l'État de Washington après des études sur la côte Est. Il a 8 ans, quand son père meurt d'une grippe à l'âge de 42 ans. Sa mère se remarie mais William ne s'entend pas avec son beau-père. Il est alors envoyé dans une école à Vevey en Suisse. Il n'y restera qu'un an avant de retourner aux États-Unis.

William Boeing est décédé le 28 septembre 1956, à bord de son yacht «Le Taconite» sur le détroit de Puget, dans l'état de Washington.

La pensée du mois

De temps en temps, il faut se reposer de ne rien faire.

Jean Cocteau

Le dicton du mois

Jun pluvieux vide celliers et greniers.

Et bien sûr, le plus connu :

S'il pleut à la Saint-Médard, (8 juin), il pleut quarante jours plus tard, à moins que Saint-Barnabé, (11 juin) ne vienne l'arrêter.

Le truc du mois

Comment éloigner les guêpes ?

L'été est de retour avec son lot d'avantages et d'inconvénients... Les insectes, notamment **les guêpes**, viennent empiéter sur notre tranquillité lorsqu'on décide de profiter du soleil ou simplement manger au jardin.



Comment chasser les guêpes sans toucher à la biodiversité ?

Les guêpes sont attirées par le sucre. Évitez de laisser des produits sucrés à l'air libre sans oublier de bien conserver vos sacs-poubelle dans des containers fermés.

Les guêpes apprécient les couleurs vives. Évitez de porter des vêtements colorés ou fleuris au risque de les exciter à venir se poser sur vous.

Les parfums fleuris provoquent les guêpes. Si vous souhaitez vraiment éloigner les guêpes, absentez-vous de mettre du parfum.

Évitez de tuer les guêpes au risque d'en attirer d'autres. En effet, si vous faites ce geste, vous libèrerez une phéromone (sorte de «message chimique») qui va alerter **les autres guêpes**.

Le Val Onsernone, au Tessin



Autorisations de construire

Du 10 mai au 3 juin 2016

Groupe Deco-Bat SA
Aménagement de plateaux d'exposition ch. Château-Bloch 11

Comptoir Immobilier rénovation appartement 4^e étage av. du Lignon 37

Q. Limani rénovation/transformation villa ch. des Sellières 2

Geller et Gaglanione agrandissement villa ch. Bois-Jacquet 11

Etat de Genève démolition hangar en bois ch. des Sellières

Dans la FAO du 13 mai, requête en autorisation de construire de la **Commune de Vernier** en vue de la reconstruction du Jardin Robinson du Lignon et la réalisation de potagers urbains.

Taille des haies

En application de l'article 76 de la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper, jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 1,50 m au-dessus de ladite voie.

Ce travail devra être exécuté à front des chemins communaux et privés, **jusqu'au 15 juillet**. Passé ce délai, il y sera procédé d'office, aux frais des propriétaires, et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Le saviez-vous ?

La partie inférieure de la presqu'île d'Aire, couramment appelée «Bas d'Aire» était jadis orpheline de transports publics jusqu'en 1931, date à laquelle une liaison par autobus fut réalisée depuis la place Neuve jusque à Aire, en passant par la Place-Bel-Air, Isaac-Mercier, les Délices

Suite, colonne suivante

NOS AUTORITÉS

2016 - 2017 Depuis le 1^{er} juin, le Conseil administratif de Vernier sera, selon le tournus établi, présidé par **M. Pierre RONGET**, qui portera, conformément à la loi, le titre de Maire.



Pierre Ronget, le nouveau Maire

Entré au Conseil municipal en 1979, il a été élu au Conseil administratif en 2011 et réélu en 2015. Il siège également comme député au Grand Conseil genevois

Outre sa présidence de l'exécutif, il a en charge le dicastère des finances, taxe professionnelle & relations économiques, administration, Ressources Humaines, Etat civil, Communication, Culture & bibliothèques, Espaces verts, Voirie & cimetières, Récupération, Equipements.

La vice-présidence de l'exécutif sera assumée par M. Yvan Rochat. M. Thierry Apothéloz est membre.

CONSEIL MUNICIPAL

Président M. Martin Staub

1^{er} vice-président M. Xavier Chillier

2^e vice-président vacant

Secrétaire M. François Ambrosio

Vice-secrétaire Mme Monique Mattenberger

CONSEIL MUNICIPAL Séance du mardi 17 mai 2016

Dernière séance de la législature, présidée à son début, par Mme Mattenberger (PLR) qui adresse de vives félicitations à Mme Ana Roch, pour son élection à la présidence du Mouvement des citoyens genevois. Après les communications du Bureau du Conseil municipal et du Conseil administratif, le législatif passe à l'élection de son bureau pour la législature 2016-2017, après un message de la présidente sortante qui remercie vivement tous ceux qui lui ont facilité sa tâche et forme le souhait que les débats futurs puissent se dérouler dans le respect de chacun et se dit

très heureuse de pouvoir, à nouveau, poser des questions.

Pour la présidence, le Groupe socialiste propose la candidature de M. Martin Staub qui est élu à l'unanimité et qui adresse à l'assemblée quelques mots. (voir encadré)

Le poste de vice-président est attribué, à l'unanimité, à M. Xavier Chillier (Verts) tandis que pour la vice-présidence, aucun candidat n'est proposé par les partis, le poste restant donc, pour moment, vacant. Pour la charge de secrétaire, deux candidats se retrouvent en lice : M. Yves Magnin (PDC-PDB-VL) et François Ambrosio (MCG). Après les interventions de Mme Schaufelberger (Verts) et MM. Magnin – Valente (MCG) – Cerutti (MCG) – Ilazi (Soc.) – Perroux (Verts) et Bron (PLR). Au vote secret, demandé et accepté, c'est François Ambrosio (MCG) qui est élu au poste de secrétaire.

Le vice-secrétariat est attribué à Mme Monique Mattenberger (PLR) et les suppléants seront MM. Hebibi (S) – Perroux (Verts) – Bron (PLR) et Angeloz (MCG).

Après ces élections internes, le législatif passe à l'examen de la suite de l'ordre, en acceptant, à l'unanimité les dépassements de crédits budgétaires 2015 d'un montant de CHF 3'025'015.72; les comptes de fonctionnement et des investissements 2015 qui laissent apparaître aux revenus un montant de CHF 126'942'255.11 et aux charges CHF 22'030'035.64 avec **un boni de CHF 4'952'519.47**, avec, après cette acceptation, l'intervention du «ministre» des finances communales, M. Pierre Ronget.

Toujours l'unanimité pour l'approbation des comptes de la Fondation communale Vernier-Signal, tandis que ceux de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV), après interventions de MM Ilazi et Perroux relatives aux recommandations de la Cour des comptes, sont acceptés par 30 oui et 3 abstentions.

Les crédits pour le remplacement du revêtement du terrain B au stade d'Aire et du terrain B au stade de Vernier sont acceptés à l'unanimité.

Acceptation, à l'unanimité, d'un crédit de CHF 195'000.– pour le remplacement des vitrages de divers bâtiments communaux et d'un crédit de CHF 104'000.– pour la réalisation d'un couvert en toile sur la terrasse supérieure du restaurant de la Piscine du Lignon, après des interventions relatives notamment aux nuisances sonores.

Divers projets de délibérations sont pris en considération et envoyés dans les commissions ad hoc, notamment pour notre région la renaturation du Nant des Grebattes; le crédit

pour les travaux de réaménagement de la route d'Aïre et du chemin des Sellières

Réponse du Conseil administratif à l'interpellation du Groupe PDC-PBD-VL relative au Centre d'accueil de mineurs non accompagnés donnant connaissance du courrier qu'il a adressé à l'Hospice général et la réponse de celui-ci qui relève notamment que le Conseil d'Etat devait trouver des solutions pour l'hébergement des personnes relevant du domaine de l'asile. Un certain nombre de parcelles cantonales ont été identifiées et 4 d'entre elles sélectionnées dont une sur la Commune de Vernier, dont sa proximité des transports publics, écoles, accueil post-obligatoires en faisait un lieu approprié (ndlr tous ne sont pas de cet avis). L'exploitation de ce Centre est soumise à une série de critères (nombre de personnes par chambre; sécurité; taux d'encadrement, programme pédagogique). La sécurité sera assurée par des agents de sécurité privée 24h/24h.

Question écrite de Mme Monnier (PDC-PBD-VL) relative à l'existence d'une servitude de passage piétons devant la Maison d'Ivernois ou à travers la Ferme du Lignon.

Question écrite de M. Bron (PLR) concernant la «Grange Jenny» reçue en legs?

DISCOURS DE M. MARTIN STAUB

néo président du Conseil municipal, suite à son élection



«Je vais aussi faire un discours que j'ai promis de 4 heures comme tout bon Socialiste! Messieurs les Conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, chère famille, chers amis, Mesdames et Messieurs,

Moi, Président, ... ah non ce n'est pas cela! Je me suis «gouré»! Plus sérieusement. Pour un enfant de Vernier – ou quasiment parce que 2 ans cela ne compte pas – devenir Président du Conseil municipal c'est un sacré honneur et une sacrée fierté également. Fierté de représenter les élus, puisque nous représentons les élus de ce Conseil municipal dans les nombreuses assemblées générales et autres événements officiels. Je sais que nous partageons cet amour de cette commune, qui est si particulière, et je sais que toutes et tous autour de cette table nous avons à cœur de la

défendre, et parfois la défendre face à l'adversité et à des commentaires très peu amènes de certaines personnes qui ne connaissent pas cette si belle commune.

Je me permets donc tout d'abord de vous remercier, chers collègues, de m'avoir apporté votre confiance et j'espère en être digne.

J'aimerais aussi remercier mes camarades socialistes qui doivent supporter mes humeurs: quelque peu râleur et des fois un président de section un peu exigeant. Je ne pourrais pas rêver d'un meilleur groupe.

J'aimerais remercier également en votre nom, je crois en votre nom à tous, toutes nos familles et nos proches. Pourquoi toutes nos familles et nos proches? Vous savez ces petites BD où l'on nous dit ce que les gens imaginent et ce qu'est la réalité. Les gens imaginent que nous faisons beaucoup d'apéros et que nous sommes très grassement payés. Alors, il y a des apéros. Cela, je le reconnais. Mais il n'y en a pas tant que cela et c'est surtout de longues soirées et des soirées où nos familles, nos proches ne nous voient pas.

Je sais que vous avez toutes et tous à cœur de prendre ces soirées au service de la Commune et je sais que cela vous tient à cœur d'être au service de cette Commune et de ses habitants.

Donc, cela me permet de vous remercier vous tous pour votre service public et plus particulièrement Monique puisque justement – Monique – servir le public c'est quelque chose qui te tient à cœur, je le sais bien, et ton engagement, Monique, est un exemple pour nous et je tiens à te le dire personnellement.

Exemple, cela tombe bien, puisque c'est le premier thème que j'aimerais mettre en avant pour cette année de présidence.

L'exemplarité. C'est peut-être un gros mot quelque peu calviniste dans son acceptation, mais qui me paraît important dans cet hémicycle. Monique en a touché quelques mots, mais je pense que l'exemplarité est importante, comme une éthique de travail et une éthique de comportement dans l'accomplissement de la tâche.

Une exemplarité aussi comme une défense face à la défiance souvent des citoyens à l'égard des gens qui les gouvernent.

Une exemplarité aussi dans le but de chercher à atteindre cette exemplarité, même si nous savons bien qu'elle est inatteignable.

Évidemment, nous ne sommes pas parfaits. Nous ne devons pas l'être. Nous devons chercher par contre à avoir un comportement digne de l'honneur que l'on nous a fait de nous élire et que l'on puisse représenter les Verniolanes et les Verniolans.

Comme l'a dit Monique, les débats sont évidemment indispensables. Des échanges parfois tendus sont inévitables et la presse, je le sais, nous en sait gré. Autrement, qu'est-ce qu'elle écrirait?

Cependant, certaines limites ne doivent pas être dépassées et j'espère que cette année les

et Saint Jean, assurée par des autobus de la Compagnie Jura-Salève (Garage Tinguely) avec un horaire plus que restreint.

Le 23 décembre 1950, la Compagnie genevoise de tramways électriques (CGTE) reprend cette ligne d'autobus qui devient, la ligne N° 7, qu'elle exploite depuis lors avec des trolleybus, qui, dans un premier temps, rebroussement chemin au carrefour Sellières/ch. du Lignon et, après la réalisation de la Cité du Lignon, la ligne fut prolongée d'abord jusqu'à l'entrée de la cité et par la suite, sur l'insistance de quelques habitants, jusqu'aux Tours.

Quant à l'ancienne ligne 7, elle fut supprimée et devint la ligne F, Cornavin-Grand-Saconnex - Ferney.

Ainsi la population du «Bas d'Aïre» se voyait privée d'une ligne indispensable! Il fallait donc absolument faire quelque chose et après études et démarches diverses, les Autorités de Vernier optent pour une ligne reliant le bas d'Aïre (ch. de la Verseuse) à Balxert (Centre commercial) par Le Lignon, les Libellules et Châtelaine, liaison mise en service le 19 mars 1979 avec un bus FIAT. En 1981, la ligne est prolongée jusqu'à Vernier-Place.

Pour des raisons économiques, après 32 ans d'activités, les Transports publics verniolans (TPV) passent la main aux TPG qui reprennent la ligne 51 en 2011.

Le bus des Transports Publics Verniolans (TPV) conduit par un employé de l'administration municipale a parcouru son dernier trajet le 30 avril 2011. La ligne 51 continue à opérer sans changements pour les usagères et usagers avec d'autres chauffeurs et propriétaires. Cette dernière course sous les couleurs de la commune marquait la fin de plus de 30 ans d'une aventure unique.

Un livre, un écho



Le Dragon du Muveran

Premier roman policier de
Marc Voltenauer
Edition Plaisir de lire

Si la pointe du Grand Muveran est parfois rouge et orange, c'est que le dragon y loge, et quelquefois survole le village de Gryon. La légende ne pouvait cependant pas prévenir du danger qui allait terroriser les habitants du village.

Le village de Gryon, dans les Alpes vaudoises, est en émoi : lorsqu'Erica, pasteur du temple de Gryon, découvre sur la table de la Cène, le cadavre d'un homme dans une mise en scène des plus effroyables, nu, allongé sur la table sainte, les bras écartés à l'image du Christ crucifié, les orbites vides et ensanglantées. À l'extrémité du couteau qui lui a transpercé le cœur, un message : «Si donc la lumière qui est en toi est ténèbres, combien seront grandes les ténèbres!»

L'inspecteur Andreas Auer est rapidement convaincu que ce meurtre est le premier acte d'une mise en scène macabre et symbolique. Peu à peu, les secrets que certains villageois auraient préféré garder enfouis refont surface et viennent semer le trouble dans ce lieu d'habitude si paisible.

Des personnages forts, hantés par l'enfance, une intrigue naviguant entre Lausanne et les pâturages de Gryon, entre légende et vengeance – et le charme opère.

Suite, colonne suivante

limites ne seront pas dépassées.

Enfin, nous devons aussi cette exemplarité aux Verniolanes et aux Verniolans, car c'est la meilleure réponse face à la montée d'une certaine méfiance face à la démocratie et à ses représentantes et ses représentants.

Je n'ai pas été exemplaire lors de ce discours puisque j'ai oublié de remercier une personne qui n'est malheureusement pas là parce qu'elle est partie beaucoup trop tôt... à l'âge vénérable de 90 ans. C'est ma grand-mère.

Tranche de vie!

J'aimerais rappeler que l'on va instaurer ces moments «tranche de vie». Je me permets de la remercier ici, comme elle n'est pas là, parmi nous, car sinon elle m'aurait «engueulé» de le faire. Elle m'aurait dit : «tu ne remercies pas la vieille. Le passé, ce n'est pas important. L'important c'est l'avenir.»

Voilà quelque chose qu'elle m'a appris et qui est peut-être le deuxième thème qui me tient à cœur ici, c'est qu'il faut vivre certes le présent, mais en imaginant l'avenir avec cet espoir que le meilleur est toujours devant nous.

Et c'est l'espoir, justement, qui est important. Mot, souvent galvaudé. Thierry, j'entends déjà tes sarcasmes ; j'ai trop vu de films américains et ; j'ai trop lu de journaux du grand Satan mais, néanmoins, je pense que l'espoir est important et joue un rôle primordial dans notre Commune qui, vous le savez bien, n'est pas la Commune avec les enjeux les moins grands à Genève.

L'espoir permet surtout de se projeter, d'imaginer ces projets qui améliorent le quotidien et qui le rendent parfois plus doux.

Je ne parle pas de nouveau d'un espoir inatteignable parce que c'est justement cela qui fait le lit du mécontentement, quand on promet des choses que l'on ne peut pas, à l'arrivée, amener. Mais je parle de cet espoir ancré dans la réalité, les petites choses qui, au quotidien, peuvent améliorer la vie des Verniolans.

Et à Vernier, on sait faire. Les Contrats de quartier qui permettent aux habitants – l'exposition itinérante actuelle le démontre – de prendre certains projets en main.

Cela permet aussi le Réseau Seniors qui montre que les projets se construisent même quand on arrive au troisième âge.

Et il y a un projet qui, je crois, était un projet d'espoir et qui tient à cœur à beaucoup de personnes ici, c'est le projet des Libellules. Ce renouvellement urbain et social dont nous sommes si fiers et où chacun a apporté sa pierre à l'édifice avec des propositions.

Je crois qu'après le drame de la semaine passée, après certains articles que j'ai vraiment eu de la peine à lire, avec des propos dans lesquels, personnellement, je ne reconnais pas les Libellules, je pense que, plus que jamais, cet espoir que cela aille encore mieux aux Libellules – parce que beaucoup a été fait mais beaucoup reste à faire – je crois que c'est quelque chose qui tient à cœur à tous, que justement ce beau projet, que cet espoir-là,

ne meure pas en même temps que la victime.

En tout cas moi je suis confiant. Je sais que ce Conseil municipal saura imaginer cet avenir pour justement entretenir l'espoir.

Je fais confiance à nos Conseillers administratifs pour mettre en musique tout ceci.

Alors maintenant je vais me tenir à mes deux souhaits en retournant à vos espoirs, en ne prononçant pas quatre heures de discours et en étant exemplaire en terminant tout bon discours par une citation : Elle n'est pas latine, je déçois beaucoup M. RONGET, je pense, sur cela mais je l'ai vue récemment et elle me paraît d'actualité. C'est OBAMA qui l'a prononcée : «Dans la politique et dans la vie, l'ignorance n'est pas une vertu».

C'est pour cela que je n'ai pas fait non plus de citation grecque, parce que je sais que je suis ignorant sur ce sujet!

Chers Collègues, Mesdames et Messieurs, merci de votre confiance. Vive Vernier!

DÉMOGRAPHIE Décès annoncés du 5 au 25 mai 2016

- Alvitos Martinez, Manuel, 1932, rue Jean-Simonet 9
- Aubert, Paul Emile, 1931, ch. de Poussy 22
- Bacci née Fioretti Adelsina, 1939, rue Carqueron 6
- Bahnam, Shami Bahnam, 1926, av. Edmond-Vaucher, 15b c/Mme Buhnam Muntoha
- Bourquin, Bernard Martin, 1938, ch. des Vidollets 27
- Calero née Gil, Caslida**, 1928, av. du Lignon 69
- Casari, Georges Henri**, 1942, av. du Lignon 50
- Dos Santos Infante, Joao Antonio, 1965, ch. de l'Usine à gaz 4
- Eremina née Rybakova, Natalia, 1955, av. Henri-Golay 38
- Hägler, Heinz Roland**, 1930, av. du Lignon 58
- Jenny née Apothelz, Odette Françoise, 1936, av. de Châtelaine 80
- Légeret, Roger Charles, 1930, ch. du Petit-Bois 9
- Roch née Boraley, Christiane Madeleine, 1932, rue du Village 31a
- Russi, Jean-Claude Albert, 1954, av. des Libellules 8
- Séchaud née Wagnon, Marie Louise, 1916, rue du Grand-Bay 16
- Sidler née Grand, Yvonne, 1928, ch. des Myosotis 8
- Träskman, Stig Gustav**, 1943, av. du Lignon 8
- Turel, Pierre André, 1929, av. Henri-Golay 38

LES GENS QUE NOUS AVONS AIMÉS NE SERONT PLUS JAMAIS OÙ ILS ÉTAIENT, MAIS ILS SONT PARTOUT OÙ NOUS SOMMES

(Saint Augustin)

CONTRAT DE QUARTIER DU LIGNON Beach-Volley 2016



Depuis 2006, une équipe d'habitantes et habitants bénévoles ont déposé un projet au Contrat de quartier pour l'organisation d'un «Beach Volley» au Lignon durant la période estivale, sympathique initiative qui permet aux enfants et aux adultes de se retrouver, en toute convivialité, entre familles, amis ou voisins pour passer des moments de détente, de contact et d'échange.

Cette réalisation, attendue et fort appréciée de la population demande cependant l'implication d'un grand nombre de bonnes volontés prêtes à s'investir et de prendre en mains, avec le concours du Contrat de quartier, la responsabilité de l'organisation et son bon déroulement.

Les responsables des précédentes éditions ont décidé, après des années d'engagement, de lâcher, en 2016, les rênes. Mais, suite à un appel du Contrat de quartier, de nouvelles bonnes volontés ont décidé que ce projet ne devait pas disparaître et sont donc repartis les tâches, sous l'impulsion de M. Negro, pour offrir à la population de la presqu'île et de l'extérieur, la possibilité de continuer à faire un peu de sport et de se retrouver autour de grillades et de bonne humeur. Mais un tel événement n'est réalisable qu'avec l'appui et l'engagement indispensables de nombreux bénévoles.

Dès lors, si des personnes sont intéressées pour apporter leur aide, elles sont cordialement invitées à s'annoncer auprès de M. Negro: T 076 337 07 48 ou par e-mail à negropasquale@gmail.com.

OUVERTURE DU JEUDI 7 JUILLET AU DIMANCHE 28 AOÛT

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis
et dimanches, de 17h à 23h

Les vendredis et samedis de 17h à 24h
Fermé les jours de mauvais temps (pluie)

Le public aura la possibilité de jouer au volley, à la pétanque, au ping-pong et autres activités. Un grand bac à sable avec des jeux pour les plus petits est à disposition.

Apportez vos grillades, un grand gril est à votre disposition. Une buvette est également sur place. En vente: des frites, des saucisses, des glaces à des prix raisonnables.

LIGNON SUR SKATE Au cœur de La Cité!



DU 4 AU 8 JUILLET 2016

La Carambole propose aux jeunes de vivre une inoubliable aventure sportive **au cœur du Lignon**. Cours de skate et de «paddle» gratuits, compétitions avec de nombreux prix à la clé, animations diverses et une grande soirée de démonstration autour de «riders» expérimentés... Tout cela au son de la musique! Débutants et «riders» aguerris: saisissez cette occasion incontournable! Inscriptions sur le site Internet: www.verniersurskate.

HORAIRES DES COURS

10:00 - 12:00 Cours de Skate - Place du Lignon, skate-parc amovible

14:00 - 17:00 Cours de Paddle - La grève nautique (Versoix) **Des trajets en commun pour La Grève Nautique (aller-retour) seront organisés.**

SOIRÉE DÉMO

Garden Party / Musique: 8 juillet à 18h30 à la place du Lignon

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Contactez Alla Logina: 078 882 60 05

Projet financé par la FASE
Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

SALON DE THÉ INTERGÉNÉRATIONNEL



Initiative d'une jeune étudiante, Melina Dessaux, domiciliée au Lignon, d'organiser un salon de thé rassemblant deux générations, à savoir les personnes de plus de 60 ans et des adolescents du Lignon qui auraient

Suite, page suivante

Marc Voltenauer est né en 1973 à Genève et a vécu à Versoix, au bord du Léman, les vingt premières années de sa vie. Enfant, il est partagé entre sa passion pour le foot et son attrait pour une carrière de pasteur, peut-être pour suivre les traces de son grand-père, évêque au sein de l'église luthérienne de Suède.

Après des études de théologie à l'Université de Genève, Marc Voltenauer s'engage comme Secrétaire général des Unions Chrétiennes de Genève et opte ensuite pour un poste dans les ressources humaines au sein d'une banque. C'est suite à un voyage autour du monde qu'il décide de se mettre à l'écriture, et trouve à son retour son inspiration dans le pittoresque village montagnard de Gryon. Grand amateur de films et de romans policiers, il se dirige tout naturellement vers le polar.

Petites annonces

Gardez les timbres postes usagés

Après la lecture de votre courrier, merci de ne pas jeter, sans autre, à la corbeille, les timbres postes qui ont oblitérés vos messages. Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous les pays, du plus petit au plus élaboré. Alors, récupérez-les et ensuite simplement offrez-les à Evelyne! Ils servent à une action humanitaire. Merci d'avance de votre petit geste sympathique et facile à réaliser.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69

Votre petite annonce ici. CHF 2.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à info@actualpub.ch



À votre bon droit

Yves Magnin
Avocat

M. C a confié une veste de marque aux fins de nettoyage. Il l'a récupérée et l'a rangée dans son armoire sans la vérifier. Une semaine plus tard, il a constaté qu'elle avait été déchirée au lavage et était inutilisable. Il est retourné au pressing pour s'en plaindre, mais il lui a été répondu que ses doléances étaient tardives. Il s'en offusque.

Le contrat de nettoyage est assimilable au contrat d'entreprise dans la mesure où le teinturier assume une obligation de résultat. En cas de dégâts, le client a le droit de refuser le vêtement inutilisable et demander des dommages et intérêts en lien avec son préjudice.

Toutefois, comme en matière de vente, il a une incombance primordiale, celle de vérifier le vêtement aussitôt qu'il le peut et signaler les dégâts au pressing. A défaut, il est tout simplement déchu de ses droits.

En d'autres termes, M. C devait si ce n'est inspecter sa veste à la teinturerie déjà, du moins y procéder à son arrivée chez lui. Une semaine est un délai trop important. Les chances de succès d'une action judiciaire contre le pressing apparaissent réduites à la portion congrue.

M. C n'a plus que ses talents de négociateur pour tenter d'obtenir une indemnisation. Si le pressing accepte un geste commercial, nul doute qu'il fera valoir le principe d'une valeur d'usage, généralement prévue par les teintureriers.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon, avenue du Lignon 27, 1219 Le Lignon OU par e-mail à magnin@e2r.ch. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

préparé des recettes de pâtisserie des seniors et entourant les invités le jour de la réunion.

Cette sympathique manifestation s'est déroulée l'après-midi du mercredi 11 mai à la Ferme du Lignon, mise gracieusement à disposition et une soixantaine de d'ainés, ravis, ont passé un agréable après-midi de détente et de gourmandise, entourés, servis et divertis par les jeunes, avec le concours de La Carambole et le soutien du Contrat de quartier.

Bravo à l'initiatrice de ce projet et aux participants. Initiative qui pourrait, vu le succès, être renouvelée.



BOUTIQUE 2000 «du déjà porté» Le Lignon



Les bénévoles de la Boutique 2000 du Lignon souhaitent à leurs fidèles clientes et clients des vacances d'été pleines de joie et de bonheur.

LA BOUTIQUE SERA FERMÉE DU LUNDI 4 JUILLET AU 28 AOÛT 2016

Réouverture à partir du **lundi 29 août 2016**. Dès cette date nous réceptionnerons des vêtements automne-hiver.

Les responsables recherchent toujours **1 à 2 bénévoles pour 1 demi-journée par semaine**, Contact au 079 301 14 17 ou 079 726 61 54.

RESTAURANTS SCOLAIRES

Le Conseil administratif a décidé, **dès la rentrée scolaire de septembre 2016**, de supprimer les repas des Restaurants scolaires **du mercredi midi**, vu le faible taux de participation et que des solutions de remplacement existent dans plusieurs quartiers.

FÊTE DES VOISINS 2016

Brefs souvenirs visuels de la participation des habitants du Lignon à l'édition 2016 de cette amicale rencontre, qui s'est déroulée cette année le vendredi 27 mai et mise sur pied par le Contrat de quartier Aire-Le Lignon.



JOYEUX DIMANCHES

Après la pause estivale, les bénévoles vous donnent rendez-vous **le dimanche 12 septembre 2016 à 12h15**, au **Centre de quartier du Lignon**.

AU MENU

Paella

INSCRIPTION

jusqu'au vendredi 9 septembre auprès de Monsieur Hatt, au 022 796 62 79 ou Monsieur Turrini, au 022 796 28 53.

BIBLIOTHÈQUE VAGABONDE L'horaire estival

FERMETURE

du 28 juin
au 29 août

DÈS LE MARDI 30 AOÛT

Mardi 14h à 17h
(Mme Theus)
Samedi 9h30 à 11h
(M. Hatt)



GUIDE DES PETITES AUBERGES DE MONTAGNE 2016/2017

Le Guide classique et unique des petites auberges de montagne de Richi Spillmann paraît, en 2016, déjà pour la 12^e fois. À ce jour, une sélection de 1276 auberges de montagne s'y présente. et des auberges de campagne pour les randonneurs passionnés ainsi que pour les «bikers». Le guide donne des informations sur l'infrastructure, les périodes d'ouverture, possibilités d'hébergement, stations des TP les plus proches, propositions de randonnées y compris la durée approximative ainsi que les emplacements avec les coordonnées et des indications d'altitude des restaurants de montagne. Bien entendu, un établissement prend de temps en temps aussi la place d'un autre ; ainsi, ces changements constituent d'excellentes occasions pour les nouvelles découvertes sur des chemins de randonnée et de «mountain bike». A l'échelon national, ce Guide est le seul Guide complet des établissements gastronomiques exploités dans les montagnes suisses.

Le guide original des petites auberges de montagne 2016/17 est disponible dans les librairies, aux kiosques, aux boutiques de souvenir et dans beaucoup de brasseries/auberges citées dans le Guide ou en vente directe auprès de: Spillmann Maison d'Édition et Imprimerie SA, Baslerstrasse 104, 8048 Zurich
Par e-mail: info@spillmandruckag.ch

REPRÉSENTANT POUR LA SUISSE ROMANDE

LEANDER SEWER

47, Av. du Lignon – 1219 Le Lignon
T 022 796 13 07 – Mobile 079 650 12 31
leandre.sewer@bluewin.ch

CENTRE POUR RÉFUGIÉS MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Comme indiqué dans l'ECHO N° 3 du mois d'avril, la pétition lancée par notre Association a été déposée au Conseil d'Etat et au Grand Conseil, munie de plus de 850 signatures et une délégation de notre Comité devrait être reçue le 20 juin par la Commission des pétitions du Grand Conseil.

Par ailleurs, afin d'informer la population, laissée jusqu'à maintenant dans l'ignorance, le Comité a mis sur pied, **le lundi 6 juin, à la salle communale d'Aire, une séance d'information avec la participation de M. Mauro POGGIA**, Conseiller d'Etat chargé du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé, et des représentants de l'Hospice général, M. Apothéloz, Conseiller administratif de Vernier, s'étant excusé, retenu par une assemblée de l'Association des communes genevoises qu'il préside.

Cette soirée, mise sur pied par notre association, a été riche tant en participants qu'en informations. La salle était comble, quelque 400 personnes s'étaient déplacées pour enfin (!) obtenir des informations de l'important projet sur l'un des plus beaux terrains de la commune. Bien que concernant l'un des cinq quartiers de Vernier, le Conseil administratif ne s'est pas déplacé, ayant indiqué avoir reçu tardivement l'invitation.



Durant 2 heures, Monsieur Mauro Poggia, Conseiller d'Etat, et Madame Ariane Merkelbach, directrice de l'Aide aux migrants de l'Hospice Général, ont répondu aux questions.

Les habitants ont souligné leurs inquiétudes face à un projet déjà quasi arrêté, alors même que débattu avec le Conseil administratif depuis plusieurs mois!

L'Hospice général a un peu bégayé sur les chiffres du nombre de requérants mineurs non accompagnés, pour un projet pérenne, le seul à Genève. Plusieurs voix se sont indignées

Que fait la police ?



En avril 2016, il a été constaté une diminution de 5.6% du nombre total des cambriolages, par rapport au mois précédent. De plus, le volume de ce mois est nettement inférieur à ceux des mois d'avril des années antérieures.

La baisse globale est due principalement à une diminution des cambriolages résidentiels, en particulier des villas (-22.7%). Les cambriolages des commerces et ceux des autres cibles sont relativement stables, enregistrant une très légère baisse.

En avril 2016, les cambriolages résidentiels se concentrent dans quelques communes périphériques: Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Veyrier, Troinex, Plan-les-Ouates, Carouge, Lancy, Onex, Vernier, Meyrin.

Au centre-ville, les secteurs les plus touchés sont ceux des Délices, de Saint-François, de Champel et du parc des Acacias.



Suite, page suivante

50 ans du Lignon

La PLATAL (Plateforme des Associations d'Aire-Le Lignon) et les écoles du Lignon organiseront une grande fête les 30 septembre et 1^{er} octobre.

Des artistes en musique

Durant l'évènement, des groupes de musiciens pourront se produire, bénévolement, durant l'après-midi du samedi sur la Place du Lignon (étoile). Les groupes/musiciens sont priés de s'annoncer à Ivan Stuker par e-mail à ivan.stuker@fase.ch ou par téléphone au numéro suivant : 022 796 70 66.

C'est en 1962 que l'État de Genève décide de construire l'une des plus importantes cités du canton sur les 280'000 m² que constituent le domaine agricole du Lignon. Les travaux débutent en septembre 1963 et la première phase de construction (1'846 appartements) s'achève en septembre 1967. Une seconde étape entre 1967 et 1971 porte le nombre d'appartements à 2'780.

La cité constitue un évènement urbanistique par son gigantisme et son modernisme. Emblèmes du quartier, ses deux tours sont constituées de 26 et 30 étages. La plus haute est équipée de deux piscines destinées aux habitants sur le toit. Culminant à 91 mètres de hauteur, elle est le plus haut bâtiment du canton de Genève et le cinquième plus haut de Suisse.

Les architectes dirigés par Georges Addor ont imaginé un bâtiment d'un seul tenant formant une ligne brisée de 1'065 mètres de long et composé d'appartements traversants. Bien qu'il soit construit en forme de «Y», ce bâtiment a figuré dans une édition du livre Guinness des records comment étant le bâtiment le plus long du monde.

non pas de l'accueil de migrants, mais de l'impossibilité d'intégrer réellement dans un quartier autant de mineurs, correspondant à une dizaine de classe d'élèves. D'autres ont fustigé le choix d'une parcelle à côté d'une école primaire.

Ce succès populaire mais également la qualité du débat – les intervenants en sont encore une fois remerciés – **démontrent l'absolue nécessité pour nos autorités de travailler en toute transparence. Puissent-elles avoir saisi le message!**

Ils démontrent également que les choix opérés par notre association sont en phase avec les vœux de la population et un développement sensé d'Aire-le-Lignon.

Suite à la pétition déposée, notre association sera entendue par la commission du Grand Conseil. Nous demanderons également à être associés aux discussions entre le Canton et la Commune, ce à quoi le Conseiller d'état nous a dit être favorable.

Nous poursuivrons le combat pour défendre une qualité de vie pour tous.

PROJETS DE LA BOURDONNETTE ET DES LABORATOIRES PLAN

Là aussi, le Comité de l'Association suit attentivement le développement de ces deux projets, notamment le problème de la circulation (Chemins des Sellières et des Campanules).

PROMOTIONS 2016

Vendredi 1^{er} juillet à Vernier-Village

Comme de coutume, notre Association sera présente à cette fête enfantine marquant la fin de l'année scolaire en gérant un stand destiné à sustenter les participants jeunes ou moins jeunes.

Au contraire des années précédentes, les membres du Comité vous invitent déguster à leur stand, au lieu du jambon à la broche, **un plat typique du Valais:**

LA RACLETTE



LA RECETTE DE TANTE LOTTE

Gratin provençal



INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

1 poivron rouge; 1 poivron vert; 4 tomates (de taille moyenne); 2 courgettes; 1 aubergine; 2 gros oignons; 2 gousses d'ail; 30 g de beurre; 25 cl de crème épaisse (30% de matière grasse); 4 œufs; 25 cl de lait; 3 cuill. à soupe de chapelure; Sel; poivre de Cayenne.

Laver, tailler en deux et épépiner les poivrons. Éplucher, laver et hacher l'oignon et l'ail (dégermé). Laver les tomates, les courgettes et l'aubergine. Les épépiner et tailler la chair (avec la peau) en petits dés.

Faire fondre le beurre, y faire suer les oignons. Ajouter les poivrons, remuer et ajouter les courgettes puis l'aubergine. Laisser cuire à feu moyen 10 minutes. Déposer les tomates et l'ail. Cuire de nouveau 10 minutes.

Assaisonner. Terminer la cuisson en faisant évaporer un maximum de jus de cuisson. Laisser refroidir légèrement.

Préchauffer le four à 200°C (th.7).

Dans un saladier, casser et déposer 2 œufs entiers et 2 jaunes d'œufs, la crème, le lait, assaisonner et fouetter.

Beurrer un plat à gratin, y déposer les légumes et verser le contenu du saladier. Saupoudrer de chapelure, arroser légèrement d'huile d'olive. Enfourner et cuire 15 minutes et servir le gratin.

CHRONIQUE DIONYSIAQUE

Le bordeaux primeur est de retour

Après quelques années difficiles sur le plan qualitatif, après des millésimes aux prix excessifs, ceux de 2014 et 2015 qui ont été dégustés à Bordeaux aux printemps 2015 et 2016 marquent le retour à une certaine normalité.



Mais revenons sur la genèse de ce marché dit de «vins primeurs». Ce sont les Anglo-saxons qui ont initié cette pratique il y a bien des décades. On achète et paie comptant des vins jeunes, dégustés avant la mise en bouteilles du dernier millésime qui est encore à l'état d'échantillons. Quelques vingt-quatre mois plus tard, les vins sont enfin livrés et le négoce va établir une cote de l'ensemble de ces grands crus classés. La mise sur le marché va ainsi permettre à l'investisseur de réaliser une prime substantielle en vendant une partie de son stock de primeurs. Le bénéfice ainsi réalisé sera réinvesti l'année suivante dans le prochain millésime. La part restante restera dans les celliers et au fil des décennies, les stocks de grands crus va croître dans les caves britanniques de façon spectaculaire.

Ainsi, il y a quarante ans, les ventes chez Christie's de caves privées à Londres étaient des événements très courus des amateurs de grands vins. On trouvait la qualité mais aussi la quantité car certains connaisseurs avaient achetés des caisses par dizaines et, de plus, des meilleures réussites du millésime. L'arrivée d'un certain Robert Parker, au milieu des années 1980, va dans une certaine mesure modifier la donne.

Pour certains, dont les Américains, ses notes de dégustation sont paroles d'évangile et dès lors, ce Monsieur va influencer le marché de façon spectaculaire. Par exemple, avec le millésime 1990, Château Latour avait impressionné et ébloui à juste titre tous les dégustateurs et son prix était en corrélation avec son statut de premier grand cru classé de Pauillac, sa réputation sans faille.

Dans les seconds grands crus classés, Bob Parker mis en évidence, avec raison d'ailleurs, Château Montrose de Saint-Estèphe. Les prix s'envolèrent alors jusqu'à cinq ou six fois son prix de mise sur le marché! On assista aussi à un tarissement de ce grand cru sur le négoce. Les spéculateurs voulaient ainsi, en créant un manque, voir son prix augmenté encore, de plus en plus. Ces exagérations vont cependant coûter cher car peu à peu les acheteurs vont se détourner du marché des primeurs et, dans une certaine mesure, prendre leurs distances avec le vignoble bordelais.

Jean-Paul Kauffmann disait alors: «Quand un acheteur français ne peut plus acheter une caisse de douze bouteilles de premier grand cru classé, il y a un problème». Il faut cependant rappeler que parfois, une seule bouteille en primeur coûtait mille euros! Le vin était devenu un objet de luxe et surtout un instrument de spéculation. On bouda alors la place de Bordeaux et bien des restaurants ne présentaient plus de «clarets» sur leurs cartes des vins. Aujourd'hui, les Bordelais reviennent avec une approche plus conviviale et plus proche du consommateur. Stéphane Derenoncourt, vigneron et consultant déclare: «Ce qui fonctionne, ce sont les crus familiaux, fondés sur une clientèle qui se renouvelle de génération en génération».

La vente en primeurs demeure cependant la pointe de l'iceberg, car ce marché ne concerne que les grands crus classés les plus renommés. Avec la réussite des millésimes 2014 et 2015, gageons que la place de Bordeaux revienne à des fondamentaux et regagne la confiance des amateurs avant celle des investisseurs.

Par Pierre Chevrier

Vernier-Village

Lundi 1^{er} août

FÊTE NATIONALE



Selon le tournus, la commémoration de la Fête nationale se déroulera, cette année, à Vernier-Village.

Programme

18h30

Fanfare municipale de Vernier

Dès 19h00

Voyage dans le folklore helvétique avec:

- *La Chanson du Pays de Gruyère* (Cors des Alpes)

- «*Cantiamo Sottovoce*» (Groupe tessinois)

20h10 – 20h40

Après la Sonnerie des cloches des églises: **Cérémonie officielle**

20h50 – 21h30

Démonstration et initiation à la Lutte suisse

21h35 – 21h55

Trio de Pra Collet (accordéon schwytois)
Feu d'artifice et feu de joie

Dès 22h30

Bal avec l'orchestre «Trio Imagine»

Rappelons également la vente de l'insigne du 1^{er} Août de Pro Patria, au prix de CHF 6.– en faveur des monuments historiques suisses.

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

Jusqu'au 25 juin

Vachement jolie

Hans Titze

Peinture sur bois

Place du Lignon | Place de Châtelaine | Passerelle du c. c. de Balexert

Du 8 juin au 31 août

Vernier Street Art

**TABLEAU URBAINS
EXPOSITION EN PLEIN AIR**

L'artiste tchéco-suisse **Marion Jiranek** réalise, en exclusivité dans le cadre de la 3ème édition de Vernier Street Art, trois installations urbaines de son univers architectural et végétal à travers le projet EUCHRONIA et propose au public de découvrir un Vernier imaginaire aux perspectives contorsionnées et des constructions transformées et végétalisées.

Centre commercial du Lignon
côté Brasserie

Du 4 juillet au 2 août

EXPOSITION «MERCÏ»



Les Contrats de quartier se tirent le portrait.

Place du Lignon

Jusqu'au 10 juillet

EURO 2016 - Football

Diffusion, sur grand écran, des matches ; buvette ; restauration ; animations.

Organisation : Association sportive du Lignon, avec le soutien du Contrat de quartier.

Commune de Vernier

Le samedi 17 septembre

«Chercheurs d'or...dures»

Journée de la propreté, réservez d'ores et déjà cette date !

PARLONS JARDINAGE

Le mois de juin

AU POTAGER



Afin de profiter de légumes de saison d'une grande fraîcheur, ne vous privez pas de ce plaisir futur, semez sans attendre concombres, cornichons et chicorées tandis que vous placerez directement en terre melons, aubergines et courgettes. Semez également ce mois un ou deux rangs d'haricots verts, Cela vous permettra ainsi d'étendre votre période de récolte. Ne relâchez pas vos efforts de binage, les mauvaises herbes aiment ce réchauffement du sol pour s'installer au jardin, et n'oubliez pas : un binage vaut deux arrosages que vous ne devrez cependant pas mettre complètement de côté car il permet une récolte généreuse.

AU VERGER



Attention, ne vous y trompez pas, ce n'est pas la quantité de fruits sur une branche qui vous donnera une forte récolte... bien au contraire. Alors pratiquez un éclaircissage qui consiste à ne laisser que deux à trois fruits par lots sur vos pommiers, poiriers, pêcher et autres fruitiers. Pour avoir de beaux fruits, raccourcissez les tiges trop hardies pour que la sève les alimente davantage.

AU JARDIN D'ORNEMENT

Vos bulbes de printemps vous ont offert de magnifiques touffes feuillues et fleuries ; le temps est venu de supprimer les feuillages disgracieux et les fleurs fanées des autres plantes. Leur entretien favorise le fleurissement et leur redonne ardeur à se développer.

PELOUSES

Avec l'arrosage, la tonte du gazon est une des seules contraintes d'entretien l'été. Mais, bonne nouvelle : inutile de tondre autant qu'au printemps ! En effet, si l'herbe pousse très vite au printemps, revigorée par un long repos hivernal, elle ralentit l'été. Aussi, très logiquement vous pouvez donc espacer les tontes : Une fois par semaine à une fois toutes les 2 semaines, voire 3 selon votre gazon, suffit. Idéalement, il vaut mieux tondre en milieu d'après-midi, quand l'herbe est sèche (et que vos voisins sont encore éveillés).



PLANTES D'INTÉRIEUR

N'oubliez pas d'arroser vos plantes lorsque celles-ci le demandent. L'ardeur des jeunes pousses fait que vos plantes ont tendance à se développer en longueur et à perdre de leur forme. Permettez-leurs de se ramifier et de former, ainsi, des pots bien garnis. Pour cela, sectionnez les tiges. La floraison n'en sera que plus belle ! Faites prendre l'air à vos plantes d'intérieur, en juin le temps s'y montre favorable, mais ne les exposez pas au soleil direct ; une petite place à l'ombre leur sera de premier choix.

Retirez les fleurs fanées, au fur et à mesure, de cette façon la plante restera belle et conservera toute sa vigueur.



Fiduciaire *Lejolin*

$$MC = \frac{c \cdot (1-i) \cdot (y-j)}{c \cdot (1-i)^2}$$

Recherche de mandats

COMPTABILITÉS

- Comptabilité générale
- Bilan, compte de résultat
- Décompte TVA
- Gestions des salaires
- Affiliation aux caisses
- Établissement des permis de travail
- Contrat de travail

Fiscalités

- Déclaration d'impôt pour :
 - Résidents CH/F
 - Quasi-Résidents
 - personnes morales
- L'impôt à la source
- 3^e pilier A et B
- Assurances (PME, LAA, IJM)

M. Korkmaz

38, avenue du Lignon - 1219 Le Lignon

022 525 30 24 | 076 489 24 20

www.lejolin.ch - info@lejolin.ch

Réception tous les matins ou sur rendez-vous



Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

Il y a une première fois à tout !

PACK ENFANTS 180.*CHF

MONTURE ET VERRES ANTIREFLETS
OPTIC 2000 RECOMMANDE LES VERRES **ESSILOR**

SOIT UN COÛT DE CHF 0.- (DEDUCTION DE CHF 180.- CORRESPONDANT AU MONTANT REMBOURSE PAR L'ASSURANCE MALADIE DE BASE) *VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

Pour l'achat d'une monture à choisir dans les collections Whaoo et 2ème paire, équipée de 2 verres unifocaux antireflets, anti-salissures et amincés - 8,00/+6,00 cyl./+2,00 max. pour un prix de CHF 180.-. Offre valable du 1er septembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015, non cumulable avec d'autres offres et avantages.

OPTIQUE PLUS SA

C.C. ArCenter
1214 Vernier
T 022 341 45 40

7, rue des Boudines
1217 Meyrin
T 022 785 01 55

C.C. du Lignon
1219 Le Lignon
T 022 796 81 44

Laboratoire dentaire du Lignon

Guy Burdet
DEPUIS 1976 AU LIGNON

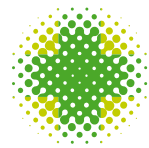


ENTRETIEN & RÉPARATION DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie

photos passeport

parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44

Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmacielignon.ch

Lignon
Esthétique



Catherine Lance

41, av. du Lignon
1219 Genève
022 796 86 11
Bus 7-9-23-51
Parking

www.lignonesthetique.ch

Planète
SOLDES

DU 20 JUIN AU
30 JUILLET 2016

Centre Commercial Planète Charmilles
Promenade de l'Europe 11

DES SERVICES D'EXCEPTION
www.planete-charmilles.ch

